

comme pour y solliciter un dernier asile, mais rejeté au cours des eaux par la lâcheté ou par le fanatisme politique des riverains trouva enfin un coin de terre hospitalière sur le territoire d'un domaine, situé entre Tarascon et la ville d'Arles. Il est très vrai encore que, grâce aux soins religieux d'un honorable citoyen, il fut permis à la veuve du maréchal de recueillir les restes de son époux. Cet homme au cœur noble et généreux était M. de Chartrouse, le propriétaire du domaine où les flots du Rhône avaient déposé le cadavre. Ici se placent des détails du plus touchant intérêt, que n'a pu connaître l'auteur du récit qui précède et que M. Alexandre Dumas, dans ses *Impressions de Voyage*, a très mal connu lui-même, puisque dans son récit l'honneur d'une belle action a été enlevé à ceux qui l'avaient accomplie pour être attribué à des personnes qui n'y avaient pris aucune part. Plus heureux que ces deux habiles romanciers, nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs un document authentique ignoré jusqu'à ce jour, et qui, joint à d'autres faits dont nous avons eu la connaissance intime, formera en quelque sorte le dénouement de cette horrible tragédie politique.

Ce document inédit était communiqué, il y a quelques jours, à une revue littéraire de Paris (1) nous le copierons textuellement dans sa forme de procès-verbal simple, clair et précis.

*Déclaration au sujet de l'exhumation du cadavre du maréchal
Brune.*

Les circonstances m'ayant mis à même de rendre à sa famille les restes d'un illustre maréchal victime des révolutions du Midi, je crois devoir déclarer ici ce qui m'est personnel dans cet événement, afin d'en constater l'authenticité autant qu'il dépend de moi.

Lors de l'assassinat de M. le maréchal Brune, à Avignon, en 1815, je me

(1) *Revue indépendante*, 23 novembre 1844. Cette pièce est communiquée par M. Dumas Hinard, avec l'autorisation de M. le baron Jules Laugier de Chartrouse, fils aîné de M. de Chartrouse défunt.